

## **C.H.S.C.T Spécial Aéroterrestre du 4/12/2017**

### **Compte-rendu de séance**

*Cette instance du CHSCT Spécial Aéroterrestre était présidée par le nouveau directeur interrégional d'Île de France, lequel était accompagné par l'adjoint au chef du bureau B2 (pôle aérien), la cheffe du P.L.I, l'assistante de prévention de la D.I et ses homologues des sites concernés par le périmètre de cette instance, et le CSDS de la BCMA.*

Les représentants CFDT ont lu leur déclaration préalable, à laquelle vous accéderez en cliquant [ici](#).

*Le président de séance et l'adjoint au chef du bureau B2 ont ensuite apporté une première réponse à certaines questions soulevées dans les déclarations préalables de la CFDT et de l'USD-FO.*

#### **- Point 1 – Approbation du PV du 29 juin 2017.**

*Point reporté car oublié de présentation et de finalisation.*

#### **- Point 2 – Actions à financer.**

*Les débats ont porté sur l'étude des matériels commandés au titre des CHSCT des 28/02 et 29/06 et de celui de ce jour.*

**La CFDT s'est interrogée sur une dépense effective concernant un matériel destiné au CLI et jamais livré au sein de ce service. Nos représentants ont demandé aux services du PLI de bien vouloir faire préciser par les prestataires les intitulés des services douaniers du Vitalys, dans la mesure où ce bâtiment héberge également une société d'édition de presse.**

Conformément à la déclaration de son objectif, le président a appuyé sur le fait que l'optimisation des dépenses engagées par le CHSCT passe en effet par la livraison effective des commandes et le respect de leurs délais de livraison. Le P.L.I s'engagera à fournir pour la prochaine instance un état précis des matériels réceptionnés au sein des services concernés.

3 dépenses pour la BCMA, dont une soumise à accord du médecin de prévention (fauteuil ergonomique), sont reportées au prochain CHSCT.

Un débat s'est tenu sur les différents matériels commandés par le CLI (sièges et filtres anti lumière bleue). L'Assistant de Prévention de la DI IDF n'est pas favorable à l'installation de ces filtres dont l'efficacité réelle n'a pas été démontrée au titre de la prévention des risques de fatigue oculaire, filtres qui pourraient même provoquer d'autres effets de gêne sur la vision. Le président a reconnu un souci d'harmonisation des matériels (sièges ergonomiques répondant à des missions identiques) Il reste donc **2 791 €** au titre des dépenses très immédiates (*à générer avant la fin de semaine, date limite avant le blocage des crédits de fonctionnement*)

**A ce titre, plusieurs dépenses sont proposées :**

- Lampes à basse tension avec variateur de luminosité = 600 €

- 30 cônes de Lübeck avec bandes réfléchissantes = 1 684 + 513 = **2197,80. Soit un total de 2 597,80 €**

**Au final, la seule dépense concernant les cônes de Lübeck a été proposée pour ce CHSCT, tandis l'achat des lampes a été reporté.**

Passage au vote : CFDT + CGT + USD-FO = **POUR**

### **- Point 3 – Présentation des registres Hygiène & Sécurité, dangers graves & imminents & comptes rendus d'évacuation incendie.**

En matière de registre CHS, notre nouveau directeur interrégional souhaite reproduire l'expérience menée dans le cadre de ses fonctions précédentes à la tête de la D.I de Nouvelle Aquitaine ; des RSST (Registre de Santé et de Sécurité au Travail) et RDGII (Registre des Dangers Graves et Imminents Informatisés), avec utilisation de codes couleurs, qui seront mis en ligne sur le site de la DI d'Île-de-France, dans une nouvelle rubrique « CHSCT ». Ce fonctionnement visant la mise en ligne des ressources de cette nature, selon notre président de séance, s'est avéré très utile sur Bordeaux.

**Toutefois, la CFDT déplore que le bureau DG B2 exclut de cette initiative les personnels de la BCMA, lesquels continueront à recourir au registre papier. Un manque « d'Ambition DG » à se réformer !**

Les registres C.H.S des sites des BCMA de Mérignac, Lann Bihoué et du Lamentin, du site de la BSAT et des 3 camions S.M.S ont fait l'objet d'une analyse et de débats.

**Nos représentants se sont interrogés sur le fait que l'incident mentionné sur le registre dédié à l'antenne BCMA de Lorient à l'occasion d'un exercice incendie n'ait pas fait l'objet d'une étude plus poussée suite au problème du blocage de la porte « huiles usagées » servant d'issue de secours et surtout d'un manque d'information concernant les mesures prises par la suite. Ils sont également intervenus concernant le C.L.I, service ayant été transféré au sein du bâtiment Vitalys, et dont le registre référent est resté sur le site de la BSAT. Aucune mention sur ce registre n'ayant été à inscrire, ce document n'a pas été sollicité. Toutefois, il nous apparaît qu'un nouveau registre dédié au C.L.I est nécessaire.**

Le président du CHSCT a répondu qu'il sera mis en place dans le meilleurs délais avec le concours du nouvel assistant de prévention désigné pour le service désormais localisé au Vitalys.

Les exercices d'évacuation menés sur les sites BCMA Lann Bihoué (30/03/2017) et sur le site du bâtiment Vitalys en date du 18 mai 2017 et l'incendie à Hyères en mars 2017 (23/03/2017) ont ensuite fait l'objet d'échanges.

La CFDT Douane ne peut qu'approuver la mise en place de ces exercices de prévention, essentiels à la préparation des collègues face aux différents risques encourus et révélateurs des dysfonctionnements tant matériels que comportementaux à corriger. Nos collègues doivent en effet être en mesure de connaître les mesures de prévention et les attitudes à adopter face à chaque type de menace.

#### **- Point 4 - Réorganisation des services de la BSAT & de la C.C.R.**

Fiche de poste CNOA : Les représentants CFDT ont fait remarquer que la rédaction de cette fiche semble avoir été réalisée de manière précipitée. Ainsi, quelques incohérences ayant été mentionnées dans la première mouture, ceci a justifié la rédaction d'une nouvelle fiche réactualisée au contexte actuel et aux personnels concernés par la restructuration de leur service. Toutefois, nous regrettons que la nouvelle version reste encore incomplète. Un entretien entre les agents intéressés par ce poste et le service gestionnaire de la CNOA de Lyon (D.O.D) semble selon nous nécessaire.

#### **- Point 5 – Information sur l'Assistant de Prévention des services aéroterrestres : Désignation & redéfinition du périmètre de ses missions.**

Deux nouveaux Assistants de Prévention ont été nommés pour gérer les sites de la BSAT et du CLI. Leurs fiches de poste détaillées sont présentées aux membres du CHSCT – Spécial Aéroterrestre.

Nos représentants se sont interrogés sur l'importance de la charge de cette fonction, particulièrement au sein du bâtiment Vitalys qui héberge près de 350 collègues. La fonction d'Assistant de Prévention ne peut être prise à la légère, toutefois, par pragmatisme et objectivité, nous attendons quelques mois d'exercice sur ces postes avant de faire un bilan sur l'importance de la charge de travail.

#### **- Point 6 – Assistant de Prévention de la BCMA.**

La BCMA a fait appel à une société privée qui gère les armoires à pharmacie des différents sites et qui les complètent à mesure que les stocks diminuent.

Suite à une probable restructuration administrative de la BCMA, dans le cadre de la création de la nouvelle direction centrale aéromaritime qui devrait être située sur la façade Manche – Mer du Nord, l'assistant de prévention est reconduit dans ses fonctions jusqu'à fin 2018 en attendant la nomination d'un assistant détaché de la maintenance.

## **- Point 7 – Bilan des suites apportées à la visite d'une délégation CHSCT dans les locaux de Lorient (base aérienne de Lann Bihoué).**

- Nécessité d'équiper les différents échelons BCMA en lave-linge et sèche-linge avec le budget CHSCT.
- La bonbonne d'oxygène est stockée à même le sol dans le hangar de Lan-Bihoué : il est nécessaire de la fixer dans un lieu adéquat.
- Les périmètres ayant déjà été délimités, le marquage au sol et la mise en place des plots doivent être réalisés par la BCMA.
- La DRGC de Nantes doit être encouragée à réaliser la pose de sols blancs (résistants aux hydrocarbures) afin de sécuriser la zone de maintenance aéronautique.
- Des vestiaires doivent être installés urgemment pour 3 personnels féminins de la CIAD.

Afin de mettre en conformité les remarques effectuées pendant cette visite datant de 2016, et plus particulièrement la mise en place d'un local oxygène à l'extérieur du bâtiment, le président de séance a repris tous les points à corriger dans le but d'adresser un courrier à la DRGC Atlantique.

## **- Point 8 – Questions diverses de la CFDT Douane.**

- **Affectation des personnels BCMA sur les sites de Dugny et du Lamentin** : Dotation de 3 hélicoptères (EC 135) en leasing sur 3 ans avec maintenance incluse (en partage avec les agents et une entreprise privée).

Avec la suspension du F406 en Martinique pour cause d'obsolescence du matériel, les collègues de la maintenance vont pouvoir se former sur le B350 en métropole avant l'arrivée de renforts en septembre 2018.

- **Inexistence du vestiaire féminin à Hyères** : Depuis leur affectation, deux collègues féminines se changent dans le vestiaire des hommes et dans les toilettes des femmes. **Pour la CFDT, cette situation est inadmissible.** Le CHSCT, sur proposition des représentants CFDT, s'est prononcé en faveur de la récupération, à l'occasion de son départ en retraite, du local que le TSI de Marseille avait récupéré alors que le service ne recensait que des collègues masculins. En outre, au premier étage du bâtiment, d'autres bureaux sont disponibles, particulièrement afin de recevoir le personnel navigant.

**Toutefois, la gestion de ces locaux étant du ressort du DRGC de Marseille, cette proposition doit être validée par ce dernier, et ne l'est toujours pas à l'heure où nous écrivons.**

- **Le programme de formation du personnel de la BCMA datant de 2015 n'est toujours pas abouti** : Un état de situation a été abordé pendant ce comité, et il a été décidé une planification de formations générales et spécifiques proposées par l'Interrégion sur le budget du CHSCT : « Secourisme initiation et recyclage », « Secours en mer par modules », etc..